

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 23 juillet 2018 à 19 h 30 au deuxième étage du centre communautaire du 16 Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents : Mesdames Christianne Cloutier et Marilyn Brunet, Messieurs, Alain Fortin, Michel Dénomme, Serge Lafontaine, Claude Desjardins et Ward O'Connor.

Madame Alexandra Désabrais, exerce les fonctions de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19 h 30. Monsieur Alain Fortin, maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

Étant donné la nature de cette assemblée convoquée par le maire Alain Fortin suivant le code municipal article 152. Tous ont été convoqués et ceux présents ont signé la convocation.

MOMENT DE RÉFLEXION

2018-07-169; LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié.

- 2.01; Nomination de personnel
- 2.02; Mandat à la firme d'avocats Deveau
- 2.03; Entérinement de la recommandation de monsieur Serge Lafontaine
- 2.04; Compte rendu de la rencontre avec le MAMOT
- 2.05; Changement de signataires (Caisse populaire et BNQ)
- 2.06; Vérification des livres par une firme indépendante

Adoptée à l'unanimité

2018-07-170; EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

CONSIDÉRANT le départ de Madame Alexandra Désabrais;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a plus de directrice générale adjointe en poste.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ward O'Connor et il est résolu de nommer Madame Cindy Céré, directrice générale adjointe et secrétaire-réceptionniste et est autorisé à agir au nom de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-171; EMBAUCHE D'UNE INSPECTRICE MUNICIPALE,
COORDONNATRICE DE PROJET ET ADJOINTE
AUX MESURES D'URGENCE

CONSIDÉRANT le départ de Madame Alexandra Désabrais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénommé et il est résolu de nommer Madame Véronique Danis, au poste d'inspectrice municipale, coordonnatrice de projet et adjointe aux mesures d'urgence.

Monsieur Serge Lafontaine se retire pour conflit d'intérêts.

Adoptée

2018-07-172; MANDAT À LA FIRME DEVEAU AVOCATS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une correspondance de Me François Meloche de la firme Municonseil avocats représentant la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité quant à sa situation d'emploi;

CONSIDÉRANT QUE la situation de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et résolu de mandater les procureurs de la municipalité, soit Deveau avocats, afin de représenter la municipalité et de donner suite à la correspondance reçue.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-173; MANDAT À LA FIRME DEVEAU AVOCATS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a été mise au courant de certaines affirmations mises sur les réseaux sociaux et certaines de vive voix;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci nuisent à la municipalité de Montcerf-Lytton ainsi qu'aux employés de celle-ci.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et résolu de mandater notre firme Deveau Avocats d'envoyer une mise en demeure afin que cela cesse.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-174; EMBAUCHE D'UN AIDE-JOURNALIER ÉTUDIANT

CONSIDÉRANT QUE l'absence de l'aide journalier pour une période d'un mois;

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin d'employé pour la main d'œuvre des travaux de voiries;

CONSIDÉRANT QUE nous avons annoncé l'offre d'emploi à la radio CHGA ainsi que sur notre page Facebook;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux curriculum vitae et que ceux-ci ont été analysés par le conseiller, Monsieur Serge Lafontaine.

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Lafontaine recommande la candidature de Monsieur Raphaël Fortin pour le poste d'étudiant aide journalier.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de faire l'embauche de Monsieur Raphaël Fortin au poste d'étudiant aide journalier.

Monsieur Alain Fortin se retire pour conflits d'intérêts.

Adoptée

2018-07-175; SIGNATAIRES POUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE pour le compte courant à la Banque Nationale, les signataires désignés sont; Monsieur le Maire Alain Fortin Monsieur le conseiller Serge Lafontaine et Madame Alexandra Désabrais, directrice générale adjointe;

CONSIDÉRANT QUE le départ de Madame Alexandra Désabrais, directrice générale adjointe par intérim;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle directrice générale adjointe est Madame Cindy Céré;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle inspectrice municipale est Véronique Danis;

CONSIDÉRANT l'embauche de deux nouveaux officiers à la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu de demander à la Banque Nationale d'enlever le nom de madame Alexandra Désabrais et d'ajouter le nom de madame Cindy Céré ainsi que le nom de Véronique Danis comme signataire, mais il est entendu qu'un chèque devra être signé conjointement par le maire ou l'élu et la directrice générale adjointe ou l'inspectrice;

Adoptée à l'unanimité

2018-07-176; MODIFICATION DES SIGNATAIRES POUR LA BANQUE NATIONALE

CONSIDÉRANT QUE le départ de la directrice générale adjointe par intérim;

CONSIDÉRANT l'embauche d'une nouvelle directrice générale adjointe, Madame Cindy Céré.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu de retirer Madame Alexandra Désabrais et d'autoriser Madame Cindy Céré à signer tous documents de la Banque incluant les documents relatifs aux emprunts.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-177; SIGNATAIRES POUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE pour le compte courant à la Caisse populaire, les signataires désignés sont; Monsieur le Maire Alain Fortin et Madame Liliane Crytes, directrice générale;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de la directrice générale, Liliane Crytes;

CONSIDÉRANT QUE Madame Cindy Céré est au poste de directrice générale adjointe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de demander à la Caisse populaire Desjardins d'enlever le nom de madame Liliane Crytes et d'ajouter le nom de madame Cindy Céré comme signataire.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-178; MADATER UNE FIRME INDÉPENDANTE

CONSIDÉRANT l'absence indéterminée de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs erreurs ont été relevées;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge important de connaître la situation administrative et financière de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier il est résolu d'autoriser Monsieur Alain Fortin à mandater une firme comptable indépendante pour la vérification des livres comptables.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-179; LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Michel Dénommé propose la levée de l'assemblée à 21 h 15.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Alexandra Désabrais
Directrice générale
adjoite par intérim
et secrétaire-trésorière
adjoite par intérim